

Défense : le chef de l'EIGS tué et le grand contrat australien rompu



La force Barkhane a neutralisé Adnan Abou Walid al Sahraoui, émir de l'Etat islamique dans le grand Sahara (EIGS), filiale de Daesh au Sahel. Par ailleurs, l'Australie a rompu le contrat portant sur la construction de 12 sous-marins.

Florence Parly, ministre des Armées s'est exprimée sur ces sujets devant la presse, le 16 septembre 2021 à Paris, en présence du général Thierry Burkhard, chef d'Etat-major des armées, et de Bernard Emié, directeur général de la sécurité extérieure.

EIGS décapité et déstabilisé. Selon la ministre, la lutte contre le terrorisme vise deux objectifs depuis 18 mois : construire la montée en puissance des armées sahéennes ; désorganiser les groupes affiliés à Daesh, dont l'EIGS, ou à Al Qaïda dont l'AQMI (Al-Qaïda au Maghreb islamique). Il faudra du temps à l'EIGS pour trouver à Abou Walid al un successeur de son étoffe. Bernard Emié rappelle que l'émir a ordonné l'assassinat de 8 humanitaires (6 Français) au Niger (août 2020) et des massacres de populations locales au Burkina Faso (novembre 2020), au Mali (mars 2021) et au Niger (juillet 2021). La chaîne de commandement de Daesh se trouve déstabilisée par la neutralisation de sept de ses membres : l'émir de l'EIGS, décédé ; Abdelhakim Sahraoui, N°2 du groupe (décédé) ; Abou

Abderrahmane Sahraoui, N°3 et responsable religieux (décédé) ; Issa Sahraoui, chef pour le Mali (décédé) ; Ikarey, chef militaire (décédé) ; Khattab al Mauritani, expert en explosifs (capturé) ; Abou Dardar, chef de la police islamique (capturé). Al Qaïda, implanté à l'Est du Mali, et Daesh dans le Liptako (zones des trois frontières entre le Mali, le Burkina Faso et le Niger), tentent d'étendre leur influence vers le golfe de Guinée. La coopération entre services de renseignement français, africains, américains et européens a permis de localiser l'émir de l'EIGS. Sa neutralisation résulte d'une traque lancée le 17 août par un commando de 20 soldats dans la forêt clairsemée de Dangarous (Mali), explique le général Burkhard. Des frappes aériennes, entre le 17 et le 22 août, ont neutralisé une dizaine de véhicules, dont la moto transportant l'émir de l'EIGS. Par ailleurs, Florence Parly a indiqué qu'un éventuel accord entre les autorités maliennes et Wagner, société russe de mercenaires, serait incompatible avec l'intervention française au Sahel.

Contrat australien rompu. Le 15 septembre, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ont annoncé un programme de sous-marins à propulsion nucléaire pour l'Australie. Or l'appel d'offres, que la France avait remporté en 2016, portait sur une propulsion diesel-électrique. Florence Parly estime que la dénonciation imprévisible de cet accord d'Etat à Etat constitue un non-respect de la parole donnée, base des relations internationales. En outre, elle remet en cause la souveraineté de l'Australie, qui aurait pu se doter d'une capacité sous-marine autonome grâce à l'acquisition du savoir-faire dérivé du programme de sous-marins nucléaire d'attaque (SNA) Barracuda, dont le *Suffren*, premier exemplaire, a été livré à la Marine en novembre 2020. Enfin, cette décision met en péril 400 emplois australiens et 650 en France chez Naval Group. Les clauses contractuelles seront étudiées attentivement pour préserver les intérêts français et pour que les conséquences soient le moins pénalisantes pour le constructeur, souligne la ministre. La loi de programmation militaire 2019-2025 prévoit la construction par Naval Group de cinq autres SNA livrables d'ici à 2030 et l'étude du sous-marin nucléaire lanceur d'engins de 3ème génération.

Loïc Salmon

Défense : anti-terrorisme et remontée en puissance

Afrique : l'opération « Barkhane », créer de l'incertitude chez l'adversaire

Stratégie : l'action de la France dans la zone indopacifique